

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans
 Fondée le 1er Septembre 1827.
 Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La. Téléphone Main 410.
 Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de presse, le 27 Mars, 1879.
 Par an, \$2.50
 Par les Etats-Unis, un an, \$5.00
 Par mois, \$0.50

A Propos d'Education

"Il n'y a pas d'enfantillages, écrit M. Paul Bourget dans une de ses plus délicates nouvelles consacrées à peindre des âmes d'enfants. Ces impressions et ces défauts de la douzième, de la treizième, de la quatorzième année, on dit que ce n'est rien et tout l'homme en dépend. C'est, comme dans les gares le petit mouvement par lequel on aiguille un train. Ce n'est rien non plus ce mouvement... c'est tout le voyage!"

L'heure de cet aiguillage, c'est le choix de l'école. Et qu'on ne dise pas qu'il est indifférent qu'elle soit ou non chrétienne et que, quel que soit le maître, l'enfant ne changera pas de nature.

Nous engageons les parents, sceptiques sur l'influence de l'éducation, à méditer quelques instants cet exemple historique:

On rapporte que le duc de Bourgogne naquit "terrible, dur" et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout se rompit dans son corps; opiniâtre à l'excès; livré à toutes les passions et transporté de tout les plaisirs: souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui assomait."

Ce petit monstre naissant, ce tyran en herbe, fut confié à Pénelon, c'est-à-dire à l'éducation chrétienne. Il fit surtout de la religion pour corriger cette nature impétueuse. "L'éducation religieuse est répandue sur tout," disait ce sage précepteur.

Insensiblement on vit cette éducation chrétienne produire ses bienfaits. Et, en parlant du même duc de Bourgogne, Mme de Maintenon a pu écrire: "Depuis sa première communion nous avons vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dès son enfance, nous donnaient de grandes craintes pour l'avenir. Sa piété a été croissant... Sa piété l'a tellement métamorphosé que d'emporté et de violent qu'il était, il est devenu modéré, doux, complaisant, et si attentif sur lui-même qu'on a peine à discerner son naturel."

Il s'agissait là de l'éducation d'un prince, dit-on quelques-uns. Enfant de roi et enfant du peuple sont également fils de l'homme: ils naissent avec les mêmes défauts. L'éducation chrétienne qui a corrigé le duc de Bourgogne, est seule capable de transformer nos enfants.

Avouons sont donc les parents qui hésitent sur leur choix ou qui choisissent mal. Les parents intelligents et vraiment catholiques diront sans hésiter: "Nos enfants iront à l'école catholique." Les catholiques n'ont pas le droit de choisir entre l'école païenne quand elle existe — l'école neutre; il est de leur strict devoir, à tous les points de vue, d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques ou l'on enseigne le français. Nous le répétons à tous les points de vue, comme catholiques, comme bons citoyens et comme descendants de race française.

Non seulement le Concile de Baltimore a tranché la question de la façon la plus formelle, mais encore les Souverains Pontifes n'ont cessé de condamner les écoles d'où l'enseignement religieux est banni.

Des protestants eux-mêmes, évêques et ministres, ont déclaré qu'il n'y a pas d'éducation sans religion et que l'Eglise catholique seule peut donner une éducation religieuse.

LE CHAPEAU ET LES VENITIENNES

Les modistes de Venise sont depuis quelque temps au désespoir, parce que les Venitiennes ont lancé la mode de sortir sans chapeau et que cette mode jouit maintenant dans la cité des doges d'un très grand vogue. Le plus curieux est que les étrangères qui viennent à Venise se sont mises à l'unisson et que, elles aussi, se promènent nu-tête.

S'agit-il d'un caprice ou d'une mode qui, par les temps de vie chère, est singulièrement économique? En tout cas, c'est une mode qui croyons-nous, a peu de chance de s'accélérer à Paris, où les modistes exercent un art très apprécié des Parisiennes et des étrangères. A Paris, les femmes aiment trop à être bien "chapeautées" pour suivre les Venitiennes dans leur erreur, d'autant qu'il est coquettement ne perd jamais ses droits.

PAS DE FARCE

—On m'avait dit que tu étais marié, mais j'ai cru que c'était une farce.
 —Je suis marié, et ce n'est pas une farce.

Cartes Sur Table

M. Stanley Baldwin et Lord Curzon ont presque exigé que nous publions les documents jusqu'ici secrets relatifs à la négociation pendante entre Londres et Paris; ils déclarent qu'ils voudraient en faire juges le peuple anglais et l'univers entier.

Le peuple anglais, comme le reste de l'univers, a dû se figurer qu'il avait quelque chose de tellement étonnant, de tellement insolent, de tellement exorbitant dans le document-français que la seule publication de notre réponse confidentielle à la note anglaise allait soulever dans le monde entier une réprobation générale.

Notre président du Conseil qui décidément ne manque pas de cran, n'a fait ni une ni deux: il a immédiatement publié dans tous les journaux français et remis à toutes les agences étrangères le texte de sa réponse écrite à M. Baldwin.

On peut la lire plus loin dans ses passages essentiels. Quoi! c'est pour cette réponse que M. Stanley Baldwin prenait des airs si graves et si comminatoires!

Mais elle est très bien cette réponse, elle est irréprochable, pour la forme autant que pour le fond!

Le gouvernement français veut bien causer de la note allemande avec le gouvernement britannique, mais pour le quart d'heure, il n'a rien à dire au gouvernement allemand. Il ne discute pas avec ce dernier tant que celui-ci n'aura pas cessé toute résistance dans la Ruhr. Berlin doit cesser sa résistance sans condition. Après seulement, le gouvernement français verra dans quelle mesure il adoucir l'occupation. Car pour quitter la Ruhr avant paiement, il n'y faut pas compter. Une cessation de la résistance allemande qui serait obtenue à la suite d'un marchandage, et en échange de promesses et de concessions, ne servirait qu'à nuire aux Allemands qu'à violer le traité, qu'à résister aux Alliés, ils ont toujours quelque chose à gagner. N'est-ce pas le langage du bon sens et de la raison?

Le gouvernement français est moins pessimiste que celui de Londres, lequel se méprend du reste sur l'idée d'insister qui a présidé à notre entrée dans la Ruhr: nous n'y sommes pas allés pour obtenir immédiatement des paiements, comme on semble le croire à Londres; nous y sommes allés pour briser la volonté de l'Allemagne qui ne veut pas, depuis quatre ans, exécuter le traité. Et cette volonté, nous l'avons déjà brisée, si le gouvernement britannique n'avait, par son attitude, encouragé l'Allemagne à nous résister. N'est-ce pas l'évidence même?

Tout est si difficile que cela pour les hommes d'Etat anglais de comprendre l'attitude française et logique du gouvernement français et jusque à quel point nous sommes obligés de leur répéter les mêmes arguments.

Une enquête d'experts sur la capacité de paiement de l'Allemagne? Mais qui nommera ces experts, demande notre président du Conseil. Pourquoi des experts, puisque le traité de Versailles charge la commission des Réparations d'examiner à chaque instant la capacité de paiement de l'Allemagne et de modifier les modalités de paiement suivant les nécessités? Peut-on d'ailleurs fixer une fois pour toutes la capacité de l'Allemagne à l'heure actuelle, alors qu'elle a caboté ses finances volontairement pour ne pas payer, mais que son industrie intacte peut lui permettre de se relever et d'exercer ses concurrents étrangers, si on commettait l'imprudence de réduire sa dette avec exagération? Ici encore n'est-ce pas le bon sens même qui parle par la bouche de notre président du Conseil?

Une réduction de la dette allemande? Soit! Mais est-ce que vous êtes prêts, vous, nos amis Anglais, interroge notre président du Conseil, à annuler les dettes interalliées, condition sans laquelle, vous le savez, il nous est impossible de réduire notre créance sur l'Allemagne?

Voilà toute la réponse française! Dans cette réponse claire et loyale, rien qui puisse justifier l'accusation qu'on nous lance à mots couverts à Londres, de vouloir annexer la Rhénanie.

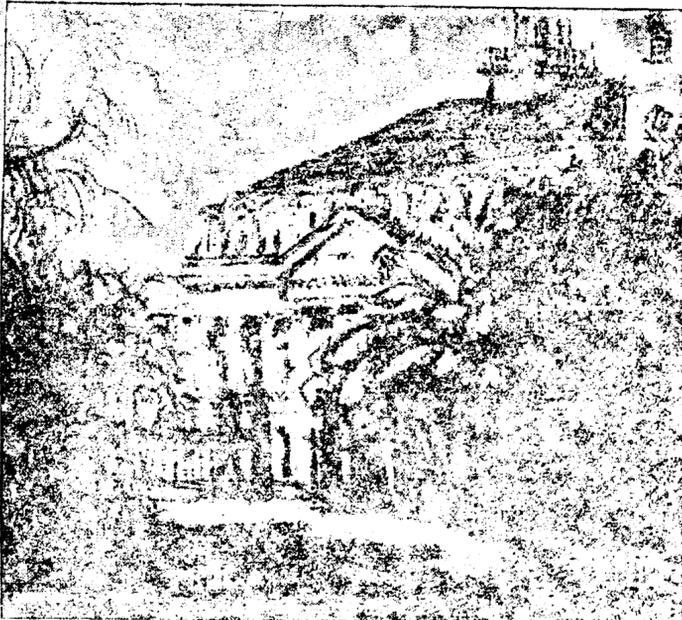
M. Stanley Baldwin nous a cités à comparaître devant le tribunal de l'opinion publique mondiale. L'opinion publique mondiale va comprendre du premier coup, à la simple lecture du document français, que c'est le gouvernement de Londres qui a broillé toutes les cartes en encourageant la folle, inutile et ruineuse résistance dans la Ruhr.

Et les nombreux amis que la France compte encore heureusement en Grande-Bretagne vont apercevoir, clair comme le jour, que tout le conflit actuel vient de l'insoutenable prétention du gouvernement britannique que nous considérons toujours comme un allié et associé, de s'ériger, sans que nous l'en ayons prié, en arbitre entre nous et l'Allemagne.

—Gustave Hervé.

Hawaii est le pays de arcs-en-ciel. Il ne se passe jamais vingt-quatre heures sans que l'on voit un arc-en-ciel au-dessus de Honolulu.

LA VIEILLE PLACE D'ARMES



Dessin par Conrad Wachter de la partie de la cathédrale de Saint-Louis, M. Wachter, architecte, a conçu un projet de restauration de la cathédrale pour continuer ses études en France. Son atelier dans le Vieux Carré.

Le Drame de Fachoda

Dans la "Revue Hebdomadaire," M. Wladimir d'Ormesson fait revivre une des pages les plus angoissantes de l'histoire d'avant-guerre: le drame de Fachoda et montre de quel sang-froid M. Delcassé fit preuve en la circonstance.

Qui ne se rappelle l'étonnement que l'exploit du commandant Marchand suscita en Angleterre et en France, les passions contradictoires qu'il excita? A dire vrai, l'affaire, en elle-même, pouvait se régler à l'amiable. Mais elle dépassait les limites d'un incident colonial. La Grande-Bretagne y voyait un défi porté à sa souveraineté coloniale; la France s'imaginait qu'un succès qu'elle devait à l'honneur de quelques soldats héroïques lui fut interdit par un veto anglais. En réalité Fachoda fut la fenê-

tre de malentendus, trop à l'opinion publique britannique et l'opinion publique française l'une contre l'autre, pour que l'incident Marchand-Kitchener ne prit pas aussitôt des proportions extravagantes. Des vents de bataille soufflèrent en tempête sur la Manche. Lord Devonshire, président du conseil privé, dans un discours à Eastbourne, s'écria: "Tout le monde a compris que la question de Fachoda n'est qu'un incident d'une question plus importante." De part et d'autre on envisageait la guerre, et le dénouement logique de cette crise était, au milieu de l'effervescence générale, M. Delcassé garda son sang-froid. Il se travailla, dès les premiers jours de son ministère, devant une situation dramatique. Certes la suggestion de son tempérament l'incitait à éviter la guerre; mais il voulait aussi sauvegarder la dignité du pays. Prenant les explications que pouvait lui demander sir Ed. Monson, ambassadeur d'Angleterre, M. Delcassé marqua, dès le premier moment, les dispositions où il était d'entamer des négociations conciliantes; il se déclara prêt à faire évacuer Fachoda, en maintenant seulement le droit pour la France d'y avoir planté son drapeau. Ainsi nulle attitude ne pouvait être plus raisonnable. M. Delcassé offrait tout, sauf l'impossible que la Grande-Bretagne exigeait. A cette époque de son histoire, l'Angleterre ne craignait pas de méier les questions de sentiment aux questions aux questions d'intérêt. Un raisonnement théorique lui semblait une nécessité.

Une parole imprudente pouvait déclancher des catastrophes. M. Delcassé gagna du temps. En période de crise diplomatique, gagner du temps, c'est gagner la paix. Peu à peu, l'opinion publique, de part et d'autre se calma; la situation, tout en restant critique, se détendit et M. Delcassé réussit à faire renoncer l'Angleterre à ses prétentions exorbitantes; il profita même de l'occasion pour renouer tous les sujets de discorde qui séparaient les deux nations; tant et si bien que, le 21 mars 1899, un accord était signé à Londres qui mettait fin à la crise soulevée par Fachoda. M. Delcassé accordait des concessions à l'Angleterre sur les tarifs douaniers, et le cabotage à Madagascar; et s'engageait à renoncer à toute action française dans le bassin du Haut-Nil; la France, en revanche se voyait reconnaître par l'Angleterre des droits sur les régions septentrionales et orientales du lac Tchad. Ce protocole complétait heureusement les conventions déjà établies pour le Niger; il dissipait les nuages accumulés; on peut dire qu'il fut le premier acte de l'Entente cordiale.

Durant les six mois, d'avril à septembre 1922-23, 743 tonnes de journaux ont été transportées par la voie des airs.

Chateaux Sans Chatelaines

Il existe, en France, un pays dépeuplé de manoirs. Ses horizons vides, ses châteaux dévolus à la bryère et à l'ébène, ses bois de chambrées, ses vallées sinistres, forment autour des repaires solitaires — un enchaînement de paysages tristes.

Ce pays fut l'Aquitaine, sous Honorius. Le moyen âge en fit la Guyenne. La région d'aujourd'hui, connue sous le nom de Périgord, forme, de nos jours, les départements de la Dordogne, de Lot-et-Garonne et de la Gironde.

Il semble qu'une province dont les villages portent de nos jours les noms de Lauzun, Biran, Ayo, Nonilles, Saint-Gour, Tréville, Hautefort, Pompadour, Brantôme et Juillac, s'éleva autrefois contre aristocratiques. Tant de mots évocateurs des gloires de l'ancienne France ne sont pas, pour la plupart que l'atmosphère vides et d'ombres abandonnées. Le Périgord, qui fut le berceau de tant de nobles familles, n'est pas resté leur foyer. Les arbres géométriques et ont leurs racines, mais ne fleurissent ailleurs.

Les châteaux de la Dordogne sont d'ailleurs, pourtant, de rivaliser avec ceux de la Loire. Mais tandis que le Tourain subit les populations — au moyen des officiers militaires — nous voyons dans toutes les gares du Périgord le Sud-Ouest inconnu de l'ancien monde de sa gloire. Mais dans un système féodal, Paris-Bordeaux qui, seul dans ces parages, est familier au touriste dédaigné, le Périgord demeure inexploré.

Cette contrée, aujourd'hui désolée et dépeuplée — dont les gens croquent la pomme de terre et l'agriculture est, dit-on, plus marchande qu'ailleurs — brilla d'un vif éclat, du haut de ses "châteaux mémorables." D'abord, à l'âge préhistorique, dont la caverne des Eyzies et la grotte de Cro-Magnon conservent quelques vestiges. Puis, en second lieu, au douzième siècle: l'on voyait alors, en Périgord, la vie de château féodal.

Le temps n'a pas respecté certaines d'entre les grandes masses architecturales du Périgord est corrigée. Le château de Talleyrand-Périgord, qui domine Excideuil, est en ruine. Le château de La Force a disparu également, démolé en 1793, par ordre de Lakanal.

C'est en 1637 que la terre de La Force fut érigée en duché-pairie, pour Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France. Celui-ci n'avait eu, hélas, dans son enfance, que grâce à sa présence d'esprit au massacre de la Saint-Barthélemy. La résidence qu'il se fit construire, en Guyenne "renfermait" — dit un historien — tout ce que la Renaissance avait pu lui fournir de richesses, sous le rapport de la peinture et de la sculpture. La façade avait 70 mètres de longueur. La porte qui donnait accès dans la cour était défendue par un pont-levis et l'entrée, précédée d'un vaste péristyle orné de colonnes et embellie par de riches détails d'architecture, rappelait la tour de l'Horloge des Tuilleries.

Le maréchal se trouvait dans le curiose d'Henri IV, quand le Roi fut assassiné et le poignard de Ravuillac fut longtemps conservé au château de La Force. La statue la révolution détruisit cette fastueuse demeure, l'armée républicaine fut transportée à Bergerac. La maison de Caumont la réclama, en 1806, pour la déposer au musée d'artillerie, à Paris.

Les naturalistes prétendent qu'une chenille mange deux fois son propre poids en vingt-quatre heures. La chenille se nourrit principalement de feuilles.

DECISION CONTRE L'ALLEMAGNE

La Haye. — La Cour permanente de Justice internationale vient de rendre une décision contre l'Allemagne dans la question de l'emplacement du canal de Kiel par des navires étrangers.

La cour a décidé que les autorités allemandes n'avaient pas justifié à empêcher le vapeur britannique "Wimbledon" d'entrer dans le canal en 1921 pendant les hostilités entre la Pologne et la Russie et que l'Allemagne devait des compensations.

Le cas du "Wimbledon" est le premier cas dans lequel la Cour internationale a été appelée à se prononcer en dernier ressort. Il a été motivé par le refus de l'Allemagne de permettre au vapeur britannique "Wimbledon" d'arriver par une route commerciale française et chargé de munitions consignées à la Pologne, de traverser le canal de Kiel. L'Allemagne déclara que si elle avait dû cette autorisation elle aurait violé ses propres règlements concernant la neutralité.

Le traité de Versailles prévoit que le canal de Kiel sera ouvert aux navires de guerre et marchands de toutes les nations et paix avec l'Allemagne, mais le gouvernement de Berlin, malgré les diverses protestations, a maintenu sa décision, invitant les autres nations alliées à soumettre le cas devant le tribunal autorisé par le traité de Versailles, la Cour permanente de Justice internationale.

Le jugement rendu dit que le gouvernement allemand est responsable de la perte de vie par le navire et ses affréteurs et de la condamne aux dommages estimés à 140,748 francs, par un intérêt de 6 pour cent par an, à partir du jour du jugement. La somme doit être payée en France dans un délai de trois mois, au gouvernement français. Chaque partie intéressée dans le procès devra supporter les frais.

LLOYD GEORGE CRITIQUE FOCH

Swansea. — Dans un discours prononcé ce soir, M. Lloyd George a déclaré que c'est grâce à la flotte anglaise que la victoire avait été remportée pendant la dernière guerre.

"Sans la flotte anglaise, a-t-il dit, les Alliés auraient été complètement battus dès la première année de la guerre. Voilà ce que l'on oublie à l'étranger."

LES FIRMES D'ASSURANCE AU JAPON

Tokio. — La Banque du Japon a accepté de prêter 50 millions de yens aux compagnies d'assurance japonaises afin qu'elles puissent payer leurs assurés.

Puis de 50,000 charpentiers et plâtriers sont envoyés à Tokio de toutes les parties du Japon pour le travail de reconstruction.

Le Cabinet a décidé d'élever les taxes sur l'importation des matériaux de construction, riz, grains, viande, œufs, etc., jusqu'au 31 mars 1924.

Exposé de la Doctrine Française

Le consul-général de France nous communique ce qui suit: Le Gouvernement français considère que son entente avec le Gouvernement britannique est à la base même de sa politique et que toute œuvre de reconstruction de l'Europe, aussi chère au Gouvernement français qu'au Gouvernement britannique, ne peut être accomplie que par l'action commune des deux Gouvernements. Il désire donc non seulement le maintien de l'entente cordiale, mais le renforcement de cette entente et l'action commune sur les deux points qui intéressent le plus le Gouvernement français, c'est-à-dire les réparations et sa sécurité.

Malheureusement, jusqu'à présent, les conceptions de l'opinion française et de l'opinion anglaise sont divergentes en ce qui concerne l'Allemagne. L'Angleterre semble considérer que l'Allemagne est ruinée et ne peut pas payer de réparations; la France estime que c'est la façade seulement de l'Allemagne qui est ruinée, que tout le fond de sa richesse subsiste et elle entrevoit, pour l'avenir, avec d'ailleurs un grand nombre d'économistes anglais et américains, le jour où l'Allemagne ayant une population croissante, des mines et des usines en pleine activité, ayant supprimé sa dette intérieure, n'ayant comme dette extérieure que la charge des réparations, sera dans une situation économique et financière très avantageuse par rapport à l'Angleterre et à la France. Ce jour-là, non seulement l'industrie française courra les plus gros dangers, mais l'industrie anglaise elle-même ne pourra soutenir la concurrence.

Les études faites en France ne laissent aucun doute à cet égard: les Allemands eux-mêmes se sont chargés de montrer que leurs statistiques d'exportations étaient truquées et que la prospérité véritable du pays est beaucoup plus grande qu'on ne le croit.

Conscient de la mauvaise volonté fondée du Gouvernement allemand, le Gouvernement français s'est rendu compte, après trois ans d'attente, que le seul moyen d'obtenir raison de l'Allemagne était d'occuper la Ruhr, c'est-à-dire la partie de l'Allemagne qui est le siège de sa grande industrie vu que c'est la grande industrie allemande qui s'oppose à tout arrangement pratique de paiement des réparations. On ne pourra rien obtenir de l'Allemagne et du Gouvernement allemand tant que la grande industrie allemande n'aura pas cédé.

La France est donc entrée dans la Ruhr pour agir sur la mentalité du Gouvernement allemand et sur l'industrie allemande et les obliger à comprendre qu'il fallait payer les réparations.

Le traité de Versailles prévoit que le canal de Kiel sera ouvert aux navires de guerre et marchands de toutes les nations et paix avec l'Allemagne, mais le gouvernement de Berlin, malgré les diverses protestations, a maintenu sa décision, invitant les autres nations alliées à soumettre le cas devant le tribunal autorisé par le traité de Versailles, la Cour permanente de Justice internationale.

"CYRANO SACRIFIE"

Au cours de ses souvenirs sur Sarah Bernhardt, qu'il publie dans la "Revue de Paris," M. Gustave Simon rapporte un entretien qu'il eut avec Edmond Rostand.

La conversation s'engagea sur "Cyrano" et Edmond Rostand me raconta cette histoire:

— Il n'y a plus personne pour jouer Cyrano depuis la mort de Coquelin. Dès lors je voudrais disposer de ma pièce. M. Hertz refuse. Il entend la garder. Il la jouera une douzaine de fois dans l'année pour consacrer son droit.

— Mais c'est un dommage qu'il vous cause en gardant votre pièce sans en tirer tout le profit, c'est une attente qu'il porte à votre propriété.

— Je crois que si je faisais un procès je le gagnerais.

— Non, car un directeur, en vertu des règlements de la Société des auteurs, consacre son droit de propriété à une pièce, en donnant une quinzième de représentations dans l'année. C'est un droit assez honnête, car, s'il ne valait pas ou ne veut pas mettre en valeur cette propriété, il cause un grave préjudice à l'auteur qui ne peut recouvrer sa pièce qu'en cas d'indivision des règlements. Mais pourquoi ne vous adressez-vous pas à Jean Coquelin?

— Ah! j'ai bien invoqué auprès de Jean Coquelin la mémoire de son père, mais il m'a répondu simplement: "Hertz tient à la garder." Moi je pensais que cette pièce ne serait pas ainsi sacrifiée; qu'elle tiendrait une grande place dans le répertoire...

— Comme à la Comédie-Française. — Et qu'elle rapporterait chaque année des revenus sérieux et serait pour mes enfants une ressource...

Puis, avec un accent de mélancolie, il ajouta: "C'est 'Cyrano' qui est ma pièce à succès, c'est elle-là surtout qui peut produire. Si elle est ainsi sacrifiée, que laisserai-je à mes enfants?"

Fidèle aux déclarations qui ont été faites solidairement par les Gouvernements français et belge, tant à Bruxelles qu'à Paris, la France évacuera la Ruhr au fur et à mesure des paiements qui lui seront faits, ces paiements devant lui permettre de reconstruire ses régions dévastées et de faire face aux demandes qui lui seraient adressées par ses propres créanciers.

Les déclarations de Bruxelles et de Paris doivent couper court à toute autre interprétation: la France n'a aucune visée annexionniste quelconque, pas plus sur la rive droite que sur la rive gauche du Rhin. Le Gouvernement français l'a toujours déclaré et il ne saurait l'affirmer avec trop de force. Toute autre politique serait contraire aussi bien à la paix de l'Europe qu'à l'intérêt bien entendu de la France.

L'occupation de la rive gauche du Rhin est la garantie politique et militaire de ce traité: elle est régie par ce traité, que la France a signé d'accord avec ses alliés et dont elle se borne à poursuivre l'application.

Le Gouvernement français a toujours déclaré qu'il était prêt à étudier toute proposition de bonne foi qui serait faite directement et officiellement par le Gouvernement allemand. Toutefois, cette étude ne peut commencer tant que dure ce que l'Allemagne appelle par euphémisme la résistance passive: les tentatives, les meurtres continués causés par cette résistance créent une atmosphère de véritable guerre contre toute étude raisonnée et pacifique.

La résistance passive, en outre, contraint le Gouvernement français à une série de mesures qu'il n'aurait pas envisagées tout d'abord et qu'il ne demande qu'à relâcher ou à modifier à mesure que la situation le permettra. Il appartient au Gouvernement allemand, qui seul par ses dires, par ses interdictions, par ses excitations de toutes sortes, a créé la résistance passive, de permettre à la population de retrouver le calme qui lui est nécessaire et qu'elle appelle de tous ses vœux.

Enfin, le Gouvernement français a pris part très volontiers, à Genève, aux récentes conversations relatives au pacte de garantie mutuelle. Il a cherché à ces pactes de cette sorte puisés à remplacer un jour ceux qui avaient été envisagés lors de la rédaction du Traité de paix et dont l'éventualité avait fait abandonner alors par le Gouvernement français d'autres sûretés. Mais pour ne pas être illusoire, une garantie de cette sorte devrait comporter des précisions militaires et répondre à toutes les conditions dont la nécessité a été démontrée à la Commission de la Société des Nations.

Le traité de Versailles prévoit que le canal de Kiel sera ouvert aux navires de guerre et marchands de toutes les nations et paix avec l'Allemagne, mais le gouvernement de Berlin, malgré les diverses protestations, a maintenu sa décision, invitant les autres nations alliées à soumettre le cas devant le tribunal autorisé par le traité de Versailles, la Cour permanente de Justice internationale.

L'INVENTION DES CLOCHES

L'invention des cloches est attribuée par les meilleurs sonneurs de cloches étrangers aux Egyptiens qui, paraît-il, s'en servaient pour annoncer les fêtes sacrées d'Oaïris. En Chine, on se servait des cloches, trois mille ans peut-être, de moins deux mille, avant la naissance du Christ. Les Grecs et les Romains n'abusaient pas des cloches et surtout des grosses cloches. Cependant, l'heure du bain et du marché était chantée tous les jours par des cloches et ce ne sont pas de petites cloches qui auraient pu remplir cet office.

Au temps de Théoclyde, célèbre historien grec, 400 av. J.-C., les patrouilles qui faisaient la ronde de nuit dans les garnisons et les camps agitaient une clochette qui tenait éveillées les sentinelles dans leur garde.

Les Indes et la Chine eurent de très grosses cloches, bien avant le reste du monde. Deux Arabes qui traversaient la Chine au neuvième siècle, nous ont rapporté fidèlement comment on se servait à cette époque de ces énormes cloches de la justice. Dans chaque grande et petite ville, se trouvait une cloche de forte taille qui était fixée au mur juste au-dessus de la tête du prince ou du gouverneur, dans une salle de sa maison ou de son palais suivant le cas; à cette cloche, était attachée une corde d'un mille ou deux de longueur qui traînait à portée de la main le long de la rue principale, si bien à portée de la main que le plus humble des citoyens qui souffrait d'une injustice tirait dessus sans crainte.

La corde ainsi agitée faisait sonner la cloche. Le gouverneur ou le prince faisait comparaître le supplicant. S'il avait agité la corde pour une bagatelle, il était battu d'importance; sinon, on lui faisait justice aussitôt.

LES RAPPORTS AVEC LA BAVIERE

Munich. — Suivant un communiqué officiel, le chancelier Stresemann a saisi l'occasion de sa visite au président bavarois pour discuter avec lui en détail les questions les plus importantes de la politique extérieure et intérieure et, en particulier, celle des rapports entre le Reich et les Etats allemands.

En outre de la discussion, les mesures économiques rendues nécessaires par la situation actuelle et les conditions d'une collaboration fructueuse entre le Reich et la Bavière ont été de nouveau fixées.

La pendule Westminster ne marque l'heure qu'avec une seule aiguille. Cette pendule est installée dans la grande tour du nord-ouest depuis 150 ans.